

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

REÇU LE

5 FEV. 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL (CORREZ) N° 23/01/2021

DÉLIBÉRATION N° C.2021-01 INSTALLATION DE NOUVEAUX DÉLÉGUÉS

Date de la convocation
18/01/2021

Le 26/01/2021 à 14h, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni au centre sportif de Bugeat (19), sous la présidence de M. Philippe BRUGERE

Nombre de délégués

En exercice : 181

Présents : 78

Votants : 107 (dont 29 pouvoirs)

Pour : Unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

L'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire comporte diverses dispositions visant à faciliter le fonctionnement des assemblées locales applicables pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire déclaré à compter du 17 octobre 2020 et prorogé jusqu'au 16 février 2021 inclus.

Il est notamment précisé pour la règle du quorum : « les organes délibérants ... ne délibèrent valablement que lorsque la tiers de leurs membres en exercice est présent ». « Dans tous les cas, un membre peut être porteur de deux pouvoirs. »

Collège Régional

Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total des voix
BARAT Geneviève			x		
BEZIAT Françoise		DELCOUDERC-JUILLARD N.	x		
CAVITTE Pascal					
CORREIA Eric					
DARBON Alain					
DELCOUDERC-JUILLARD N.	x				
DINUCCI José	x				
ORVAIN Jérôme	x				
PATIER Christophe			x		
VICTOR Cyril					
TOTAL / 10 (45% des voix)	3	1	3	4	210

Collège Départemental

Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total voix
19 ARFEUILLERE Christophe					
COULAUD Danièle					
FRONTY Gilbert					
PADILLA RATELADE M.			x		
PETIT Christophe					
RELIAT Michèle					
SIMANDOUX Nelly			x		
STOHR Jean					
23 DEFEMME Catherine			x		
GAILLARD Thierry					
JOUANNETAUD Marinette	x				
PALLIER Nicole					
SAUTY Jérémie					
SIMONET Valérie			x		
87 LARDY Brigitte	x				
MEZILLE Nathalie	x				
TOTAL / 16 (25 % des voix)	3		4	3	116,67

Collège Intercommunal et Communal Communautés de Communes

Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total voix
HCC BRUGERE Philippe	x				
BUJON Marc		Gilles MAGRIT	x		
CORNELISSEN Tony		Sylvie SAVIGNAC	x		
FONFREDE Alain					
MONTIGNY Pascal		Michel LACHAUD	x		
VMM BONNET-TENEZE V.	X				
BOUCHOT Estelle		Thierry LETELLIER	x		
BOURROUX François	X				
LELIEVRE Carla		Gérard MORATILLE	x		
SAVIGNAC Sylvie	x				

VEM	CHAUMEIL Romain					
	COURTEIX Nadine	x				
	FRAYSSE Marie		Pierre CHARTIER	x		
CGS	HOEZELLE Pierre	x				
	LEGER Jean-Luc					
	LETELLIER Thierry	x				
	NICOUX Renée	x				
	SIMONS Benjamin	x				
CSO	ESCOUBEYROU Luc	x				
	GARGUEL Karine			x		
	GAUTIER Laurent					
	POITOU-LE BIHAN D.					
	RABETEAU Raymond	x				
MCeA	GUYONNET Gérard			x		
	MICHON Marie-Hélène	x				
	ROULLAND René		M.H. MICHON	x		
PV	ANOMAN Mathieu					
	COUPET Georges					
	DELEFOSSE Laurent			x		
	GASCHET Gérald					
BC	FORESTIER Joël	x				
	TOTAL / 32	13	7	11	20	60

Communes Corrèze

Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total voix
BARBAZANGE Marie			x		
BEAUMONT Didier		Martial COULON	x		
BELIN Aurélie	x				
BEYNEL Liliane		Laurence MOCAER	x		
BILLOT Marie-Josée	x				
BOUDIN Clément		V. BONNET TENEZE	x		
BOISSONNEAU Marie-Lise			x		
BRETELLE Paul					
BROUTIN Frédérique					
CHARLE Pierre	x				
CHARTIER Pierre	x				
CHASSON Thomas					
CHEVALIER Pierre			x		
CHEZE Monique					
CORNELISSEN Josée	x				
COULON Martial	x				
COURTEIX Michel	x				
DEVEDEUX Jean-Paul	x				
DOULCET Jacqueline	x				
FLAMENT Mélanie	x				
FONTAINE Guillaume		Arnaud LOUCHARD	x		
GAGE Pascal	x				
HERRAULT Chantal	x				
HORNEBECK Catherine	x				
HOUGAS Bruno	x				
HUNDZINGER André	x				
ISLJAM Servetka	x				
JAMILLOUX VERDIER S.	x				
JOLY Daniel	x				
JOURNOUD Vladimir					
LACHAUD Michel	x				
LALY Denise					
LANCON Christian		Jacqueline DOULCET	x		
LAUZANNE Claudie		JP DEVEDEUX	x		
LECLERCQ Nicolas					
LEFAI Benjamin					
LEFEVRE Corinne	x				
LEOCADIO-BANETTE Martine		François BOURROUX	x		
LOGE Jean-François					
LOUCHARD Arnaud	x				
MANDON Henri					
MARLEIX Andréa					
MARTINIE Gérard	x				
MAZALEYRAT Emilie		Jean Yves URBAIN	x		

MIGNAUT Thomas		Philippe BRUGERE	x		
MOCAER Laurence	x				
MORATILLE Gérard	x				
NOUAILLE Josette	x				
PENEL Eric		Philippe BRUGERE	x		
PEREON Julien		S. ISLJAM	x		
PETIT Pascal					
PIGEROL Valérie	x				
PORTE Guillaume			x		
POUYAUD Bernard	x				
POUZADOUX Denis					
ROUSSEL Jean-Pierre					
ROUX Marie-Hélène		Daniel JOLY	x		
SAGAN Françoise			X		
SAUGERAS Michel		Mélanie FLAMENT	x		
SENOUSSAOUI Bernard			x		
URBAIN Jean-Yves	x				
VEYRET Jérémy	x				
VIGROUX-SARDENNE J.					
VINATIER Catherine		Corinne LEFEVRE	x		
VIROLLE Sabine	x				
TOTAL / 65	30	14	20	44	44

Communes Creuse

Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total voix
ALLEGRE-Sylviane					
ARNAUD Carole	x				
ARNAUD Christian	x				
ASO Eric					
BERGERON Guillaume	x				
BERTRAND Michel	x				
BOYER Laurence		Renée NICOUX	x		
BREBION Célia					
BREHIN Geneviève		Gilles MAGRIT	x		
BROUSSOULOUX Maryse					
CABARET Pauline		Jérémy VEYRET	x		
CAGNON Olivier	x				
CHAPAL Arnaud					
CHERADAME Lou-Andréa			x		
CLIDIÈRE Eliane					
DUGAY Jean-Pierre	x				
DUMEYNIÉ Jean-Claude		Gérard SALVIAT	x		
DUPONT Nicolas					
DUPRADEAUX Cyrille	x				
FAURE Jacques	x				
GERVAIS Nicolas	x				
GRANIER Michelle	x				
LAPOSTOLLE Gaëlle	x				
LE MIGNOT Guy					
LE ROUSSEAU Jean	x				
LOURADOUR Pierrick					
MAGRIT Gilles	x				
MOREAU Jean-Claude			x		
MOULIN Catherine	x				
MOUNAUD Patrick		MH MICHON	x		
PARDANAUD Christian	x				
PATAUD Annick					
PATAUD Patrice					
PEYLET Jessica					
REUGE Bernard	x				
ROMAN Alexandru					
SALVIAT Gérard	x				
SOULMAGNON Philippe	x				
TERNAT Didier					
TIXIER Jean-Michel					
VERGNE Pierre	x				
WEIMANN Véronique	x				
ZUCCA Alain			x		
TOTAL / 43	20	5	8	25	25

Communes Haute-Vienne

Noms	Présents	Pouvoir donné à	Excusés	Total votants	Total voix
BLANQUET Géraldine					
BODIN Pascal	x				
BOSDEVIGIE Jean-Pierre	x				
CAILLAMAUD Jean-Paul					
CYRILLE Aurore		M. FOHR	x		
DUMONT SAINT PRIEST F.			x		
FOHR Mariette	x				
GARDELLE Marie-Christine	x				
HENRIO Rémi		F. LAHAYE	x		
JEGOU Isabelle	x				
LAHAYE Françoise	x				
LE GRAND Yannick					
MATINAUD Gilles	x				
POURCHET Pierre					
SUDRON Frédéric	x				
VERGER Roland	x				
TOTAL / 15	9	2	3	11	11
Communes et EPCI=30 % des voix					140

Participaient également à la réunion :

Personnels du Syndicat mixte : Juliette GIOUX, Stéphanie CHEZE, Cécile GEAY, Véronique GIESSLER, Olivier HUET, Marie MAZURIER, Guillaume RODIER

LE RAPPORTEUR EXPOSE

Il est proposé au Comité syndical d'approuver les installations ci-dessous :

Installation du nouveau délégué de Magnat L'Etrange : Mme Michelle GRANIER en remplacement de Stéphane MILLET (délibération 2020-66 du 10 octobre 2020).

Installation du nouveau délégué de Saint Martin Château : Mme Gaëlle LAPOSTOLLE en remplacement de Julie GODARD (délibération 2020-12-9 du 1^{er} décembre 2020).

Installation du délégué de Rempnat : Mme Marie-Christine GARDELLE (délibération 2020-21 du 27 novembre 2020).

Conformément aux statuts, il appartient au Comité syndical d'installer les nouveaux délégués des communes de Magnat l'Etrange, de Saint Martin Château et de Rempnat.

LE COMITE SYNDICAL,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,
Après en avoir délibéré,

DECIDE les installations ci-dessous :

Installation du nouveau délégué de Magnat L'Etrange : Mme Michelle GRANIER en remplacement de Stéphane MILLET (délibération 2020-66 du 10 octobre 2020).

Installation du nouveau délégué de Saint Martin Château : Mme Gaëlle LAPOSTOLLE en remplacement de Julie GODARD (délibération 2020-12-9 du 1^{er} décembre 2020).

Installation du délégué de Rempnat : Mme Marie-Christine GARDELLE (délibération 2020-21 du 27 novembre 2020).

Fait et Délibéré en Séance, les jours, mois et an ci-dessus
Le Président,
Philippe BRUGERE

Le Président certifie que la présente délibération a été transmise en Sous-préfecture d'Ussel (19) au titre du contrôle de légalité Le 05.02.21 et qu'elle a été affichée Le 05.02.21



REÇU LE
- 5 FEV. 2021



SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL
(CORRÈZE)

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Limoges ou d'un recours gracieux auprès du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La délibération ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois.

